

## ➤ REINSCRIPTION IDENTIQUE

### ➔ QUI ?

- Les cavaliers conservant le même cours (même jour, même heure, même niveau).

### ➔ QUAND ?

- Du 30/04 au 08/05. Votre place vous est réservée pendant cette période.

### ➔ COMMENT RESERVER ?

- Par mail à l'adresse [accueil@equitation-tcf.com](mailto:accueil@equitation-tcf.com). Pour être traité en priorité, le mail doit avoir pour intitulé "**réinscription identique**". Le contenu du mail doit préciser impérativement le nom et le prénom du cavalier, le jour, l'heure et le niveau du cours.
- Au secrétariat, en signant les CGV et en réglant immédiatement l'intégralité de l'inscription.

### ➔ COMMENT REGLER ?

- Sur Kavalog, en totalité
- Au secrétariat : - En signant les CGV (nous vous recommandons d'en prendre connaissance à l'avance)  
- Par CB ou chèque (prévoir un chéquier pour un règlement en plusieurs fois, ne pas préremplir les chèques), espèces (jusqu'à 1 000 €) ou chèques vacances (papier).
- **En totalité avant le 08/05 à 18h.**

### ATTENTION

- **Aucune inscription ne sera prise par téléphone ou courrier.**
- **Aucune inscription faite sur place ne sera prise sans règlement complet.**
- **Si plusieurs membres d'une même famille se réinscrivent à l'identique, faire un mail global.**
- **Prévenir le secrétariat si vous allez ajouter d'autres inscriptions (forfait supplémentaire, inscription d'autres membres de votre famille), afin que nous conservions votre dossier à disposition pour le compléter. DANS CE CAS, N'EFFECTUEZ AUCUN REGLEMENT.**

## ➤ CHANGEMENTS DE COURS – FORFAITS SUPPLEMENTAIRES – FAMILLES

### ➔ QUI ?

- Les cavaliers changeant de reprise, ajoutant un cours ou inscrivant un nouveau membre de leur famille (même foyer).

### ➔ QUAND ?

- Reprises Cheval G6/7 : ouverture des inscriptions le 13/05 à 09h30
- Reprises Cheval G5/6 : ouverture des inscriptions le 13/05 à 11h00
- Reprises Cheval G4/5, G4/6, G4/7, G5/7, Cheval G4/5 Obstacle et Cheval G5/7 Obstacle : ouverture des inscriptions le 13/05 à 14h00
- Reprises Cheval G3/4 : ouverture des inscriptions le 15/05 à 09h30
- Reprises Cheval G2/3 : ouverture des inscriptions le 15/05 à 11h00
- Reprises Cheval G1/2 : ouverture des inscriptions le 15/05 à 14h00
- Reprise Cheval Initiation : ouverture des inscriptions le 12/05 à 14h00

NB : vous pouvez vous inscrire dans toutes les reprises mentionnant le niveau dans lequel vous êtes évalué.

Ex. : un cavalier évalué G5/6 peut s'inscrire en G5/6, G4/6, G4/7 et G5/7. Vous pouvez également vous inscrire dans le niveau inférieur (G4/5).

→ **COMMENT RESERVER 1 SEUL FORFAIT ?**

- Uniquement sur Kavalog (<https://cloud2.kavalog.fr/TOURING/>). **NE PAS UTILISER L'APPLICATION I-KAVALOG.** (Vérifiez la connexion à votre compte plusieurs jours avant pour éviter les dysfonctionnements le jour J).
- 1. Je me connecte avec mon identifiant sur mon compte Kavalog.
- 2. Je clique sur "Forfait" -> "Acheter un forfait" et choisis le forfait voulu.
- 3. Je choisis la reprise souhaitée.

→ **COMMENT RESERVER DES FORFAITS SUPPLEMENTAIRES ou INSCRIRE UNE FAMILLE ?**

4. Si je veux m'inscrire à des forfaits supplémentaires, je clique sur "Forfait" -> "Acheter un forfait" et choisis le forfait voulu. Je choisis ensuite la reprise souhaitée.  
**ATTENTION** : cliquer sur "2<sup>ème</sup> heure" pour éviter que la retraite des chevaux vous soit facturée une 2<sup>nd</sup>e fois !  
→ **Si je suis seul cavalier inscrit au Touring et ai 1 ou 2 forfaits, je passe directement au règlement.**  
→ **SI J'AI 3 FORFAITS OU QUE NOUS SOMMES PLUSIEURS CAVALIERS D'UNE MEME FAMILLE, JE N'EFFECTUE AUCUN REGLEMENT A CE STADE. MA PLACE EST RESERVEE JUSQU'AU 22/05 ! J'ignore le message de Kavalog me demandant de régler et je continue la procédure au point n° 5.**
5. Je suis la même procédure pour chaque membre de ma famille.
6. Je préviens par mail le secrétariat qu'une inscription donnant droit à réduction a été faite pour que le montant de mon inscription soit recalculé et mis à jour dans Kavalog.
7. Je reçois un mail du secrétariat m'indiquant que je peux régler mon inscription.

→ **COMMENT REGLER ?**

- Sur Kavalog, en totalité.
- Au secrétariat : - En signant les CGV (nous vous recommandons d'en prendre connaissance à l'avance)  
- Par CB ou chèque (prévoir un chéquier pour un règlement en plusieurs fois, ne pas préremplir les chèques), espèces (jusqu'à 1 000 €) ou chèques vacances (papier).
- **En totalité avant le 22/05 à 18h.**

**ATTENTION**

- ***Les places qui n'auront pas été entièrement réglées le VENDREDI 22/05 à 18h seront libérées.***
- ***Des places peuvent se libérer avant le 22/05. Nous vous invitons à regarder régulièrement sur Kavalog si des places se libèrent dans les reprises qui vous intéressent.***

**A LIRE ATTENTIVEMENT : FOIRE AUX QUESTIONS – LA REPONSE A VOTRE QUESTION EST ICI !**

? Kavalog me propose un forfait « 2<sup>ème</sup> heure ».

La cotisation, la licence et la participation « Pré-Vacances » (retraite des chevaux) sont facturées automatiquement lors de la souscription du 1<sup>er</sup> forfait.

Cliquer sur le « forfait 2<sup>ème</sup> heure » évite que ces éléments vous soient facturés une seconde fois.

? J'inscris un nouveau membre de ma famille (même foyer).

1. Passez au secrétariat au moins 2 semaines avant le début des inscriptions pour que nous créions un compte Kavalog au nouveau cavalier.
2. Vous pourrez alors inscrire le nouveau cavalier en ligne entre le 11/05 et le 15/05 (selon son niveau) et suivre le reste de la procédure d'inscription.

? Kavalog ne me propose pas de forfait obstacle

Le forfait obstacle ne pouvant être pris seul, vous devez d'abord vous inscrire à un forfait classique.

Une fois inscrit au forfait classique, reprenez la procédure à l'étape "Forfait" -> "Acheter un forfait", le forfait obstacle vous sera proposé.

? Comment m'inscrire à un 3<sup>ème</sup> forfait et bénéficier des 10% de réduction (sur le forfait le moins cher) ?

Kavalog ne permet pas d'appliquer certaines réductions (dégressivité des cotisations, réductions sur certains forfaits).

Il faut alors faire votre inscription comme si vous preniez une 2<sup>ème</sup> heure et envoyer immédiatement un mail au secrétariat pour que nous appliquions la réduction. Nous conserverons votre place et vous informerons du moment où vous pourrez payer. **N'EFFECTUEZ AUCUN REGLEMENT TANT QUE VOUS N'AVEZ PAS RECU LA CONFIRMATION DU SECRETARIAT.**

? La reprise qui m'intéresse est complète.

1. Envoyez un mail au secrétariat pour être noté en liste d'attente. Cette liste sera appelée après le 27/05.
2. Attention, si des places se libèrent avant cette date, le secrétariat ne recevra pas d'alerte et ne pourra pas vous prévenir. Nous vous invitons donc à regarder régulièrement si des places se libèrent dans le cours qui vous intéresse.
3. Inscrivez-vous dans un autre cours auquel vous êtes sûr de pouvoir assister (même s'il vous arrange moins) pour être sûr d'avoir au moins une place à la rentrée.